

BUREAU

Séance du 12 mars 2021

Délibération BU_20210312_004

Marché de fourniture de gaz industriel pour le Département de l'Indre et le SDIS de l'Indre: constitution du groupement de commandes, approbation de la convention constitutive et autorisation de lancement de la procédure

VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

1 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 27 novembre 2020 portant délégation au bureau ;

Vu le projet de convention constitutive de groupement de commandes entre le Département de l'Indre et le SDIS 36 pour la fourniture de gaz industriel ;

Vu le projet de dossier de consultation des entreprises ;

DECIDE :

Article 1^{er}. La constitution d'un groupement de commandes entre le Département et le SDIS de l'Indre pour la fourniture de gaz industriel est approuvée.

Article 2. La convention constitutive du groupement de commande entre le Département et le SDIS de l'Indre est approuvée et monsieur le président ou son représentant est autorisé à la signer.

Article 3. Le Lieutenant-Colonel Paul MALASSIGNE, responsable du service logistique-patrimoine et Madame Aude MANGIN, assistante du service des finances et des marchés publics, sont respectivement désignés membres titulaire et suppléant de la commission chargée de l'analyse des offres dans le cadre du groupement.

Article 4. Le Département de l'Indre, coordonnateur du groupement de commandes est autorisé à organiser la consultation des entreprises dans le cadre d'une procédure adaptée.

Serge DESCOUT